

d'enseignement ; monopole au profit de l'Etat qui, bientôt, grâce aux idées modernes de neutralité religieuse, se transforme en un engin de guerre contre la seule religion hors de laquelle il n'y a pas de salut ; despotisme allant s'accroissant tous les jours et n'ayant qu'à écouter ses tendances pour devenir l'absolutisme le plus absolu, voilà ce qui découle de l'accaparement de l'éducation par l'Etat. Ajoutez-y l'instabilité. Faites de l'éducation une annexe de la politique, et vous la livrez à toutes les évolutions, à toutes les vicissitudes, à toutes les tourmentes, à toutes les fantaisies, à tous les tâtonnements d'un monde qu'on dirait fait exprès pour l'expérimentation, c'est-à-dire pour toutes les formes du doute ; d'un monde qui, à l'opposé de l'Eglise, assise sur des principes immuables, vacille constamment entre deux orientations distinctes, sinon différentes. Un ministre de l'instruction publique, c'est en somme un personnage qui va et vient, ballotté comme ses collègues de la domination d'aujourd'hui à la chute de demain ; aujourd'hui tout puissant, demain tombé, remplacé par un autre personnage éphémère comme lui qui, en attendant qu'il tombe à son tour, bouleversera programmes et méthodes d'enseignement. Ecoutez là-dessus le témoignage d'un homme qui parlait par expérience :

“ En France,” dit le P. Ventura (1) “ en France, par exemple, on travaille depuis soixante-cinq ans à faire une loi sur l'enseignement public, compatible avec les principes d'ordre et de liberté. Eh bien, on n'y a pas encore réussi. Les différents gouvernements qui, pendant cette longue période, se sont succédé dans ce pays se sont sérieusement occupés de ce grave sujet, et qu'ont-ils fait ? ils ont détruit l'ancien et l'ont remplacé par quelque chose de nouveau qui ne le valait pas. Nous ne connaissons pas un seul ministre, mis à la tête de l'enseignement public, qui ait cru devoir s'en tenir, sur cette matière, à ce qui avait été établi par son prédécesseur. On démolit aujourd'hui ce qui avait été édifié hier, mais pour y substituer ce qui sera détruit demain.”

L'expérience, est-il besoin d'aller la chercher si loin ? c'est au moment où la statistique démontre que, depuis l'institution d'un ministère d'instruction publique dans l'Ontario, cette province a fait moins de progrès, en matière d'éducation, que la province de Québec ; c'est au moment où le chef d'un grand parti politique ne craint pas de s'attirer la défaveur publique en dénonçant le système en vigueur dans la province-sœur et en promettant de

---

(1) *Essai sur le Pouvoir Public*, p. 586, édit. de 1859.